Les nouvelles du Village

Ploeven

Bulletin N°129
Octobre 2014

Retour sur un été à Ploéven

Festival du Bœuf Rigoolo

Le cochon grillé de l'APE

Le concours du cheval breton

La soirée crêpes du Jumelage

Et aussi

Édito
Mot du Maire

École

Four à pain et boulangerie

Le Barazin

Les sorties en costumes

Voirie

État Civil

Infos pratiques

Manifestations à venir

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le bulletin, fait pour vous, aimerait vous donner la parole.
Tous les sujets nous intéressent : des anecdotes, des histoires, des désirs, des avis sur des sujets divers et variés (par exemple : Comment voyez-vous votre avenir à Ploéven ?).
Ce peut être aussi des recettes, des idées, des poèmes, des dessins, des photos...
Ou encore des idées bricolages, sports, écologie etc...
Un peu de légèreté ferait du bien ! Non ?

Nous serions heureux de collaborer ensemble pour un bulletin vivant et frais !

Pour nous contacter : mairie-ploeven@gmail.com
Tel : 02 98 81 51 84

Mot du Maire

Chers habitants de Ploeven,

A ce jour, toutes les commissions et délégations sont bien en place.

Nous travaillons activement dans l'intérêt de la commune et de tous les habitants.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec l'arrivée de deux nouvelles institutrices. Les 39 enfants ont retrouvé leur école. Les petits ont pu découvrir une salle de classe joliment rénovée. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé aux travaux.

Le projet du café arrive à son terme avec l'achèvement de l'appartement du premier étage.

Quelques routes secondaires ont été goudronnées comme convenu et l'assainissement du bourg suit son cours.

Les adjoints et les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance.

Le Maire

Le festival du Bœuf Rigoolo

Le Boeuf Rigoolo a fêté ses 10 ans et il a organisé pour cette occasion son premier festival. Des jeux, de la joie, de la gaieté, de la bonne humeur et de la musique, que de bonnes choses pour cette journée qui s'est déroulée sur le terrain de sport de Ploéven. 700 personnes ont répondu à l'invitation, les moules frites ont été appréciées par 290 amateurs et 16 fûts de bière bretonne ont été bus sur l'ensemble de la journée, un record pour le village de Ploéven !

Dans l'après-midi, les premiers festivaliers commencent à s'installer

De la joie dans le terrain de camping

De la gaieté

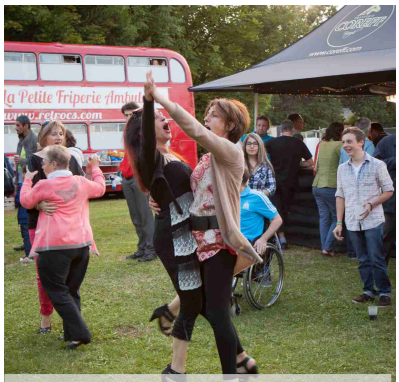

De la danse

Jeux de palets

Jeux traditionnels bretons

Des contes pour enfants

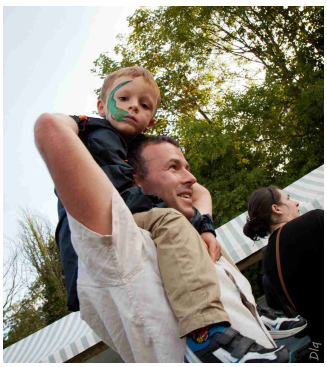

Atelier peinture sur visage avec Sandra

Le festival: Les concerts

Une succession de groupes ont rythmé la journée de 15h à 2h

Le groupe SHEPPA, chanson française

Les SOUCOULOUS, chants de marins

Des musiciens du Bagad de Plomodiern

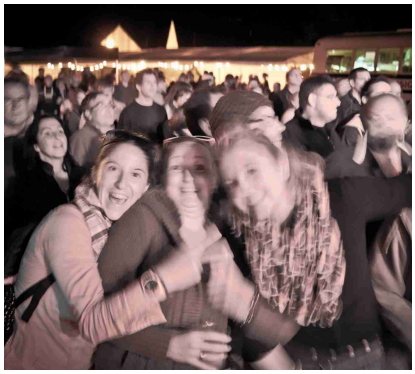

Les P'TITS YEUX en début de concert

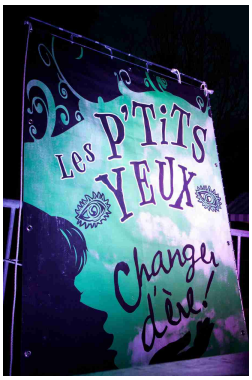

Les P'TITS YEUX en fin de concert

Les RED GOES BLACK

THE DANER'S

Le festival: Les membres de l'association et les bénévoles

Thomas et Ronan en cuisine

Ronan, à la conception des sanitaires

Ce premier festival s'est bien déroulé et ceci a été possible grâce à l'investissement des membres de l'association du Boeuf Rigoolo et des bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre des cuisines, derrière la friteuse, au nettoyage du site etc...

MERCI !!!

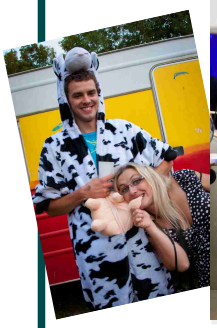

Les bénéfices de cette soirée ont permis d'offrir à l' IME de Briec des instruments de musique pour un montant de 1000 €.

Soirée Crêpes du Jumelage

Les Bilig sont chaudes, prêtes pour 3 heures de service

Sous la tente cuisine, les bénévoles à la préparation et au service des crêpes

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de notre traditionnelle soirée crêpes, jeunes, moins jeunes et surtout à nos crêpières qui ont beaucoup donné. Cette soirée est la meilleure que nous ayons réalisée du point de vue des bénéfices et de la fréquentation.

Je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le 8 novembre pour la soirée raclette.

Jean Luc HUBERT

président du comité de Jumelage

Le cercle de Plomodiern avant son entrée en scène

Les danses bretonnes ont ravi les convives

Les soirées crêpes sont toujours un succès, la salle affichait complet

La vente des tickets

Concours du cheval breton

La pouliche « Chipie » accompagnée de son propriétaire, Pascal Rohou et d'une partie des membres du jury.

Le samedi 27 Juillet, Ploéven accueillait le concours départemental du cheval breton. A l'issue de cette magnifique journée où 400 visiteurs ont pu admirer 75 pouliches et leur poulain, la grande gagnante est la pouliche « Chipie ». Elle aura l'honneur de représenter la race de chevaux bretons au prochain Salon de l'agriculture. Les pouliches présentées à ce concours sont des postières, le cheval postier est plus élancé et plus sportif que le cheval de trait.

Ecole

Après une rentrée, un peu mouvementée due aux remplacements des maîtresses, tout est rentré dans l'ordre. Sophie Chaumonts enseigne dans la classe des CE-CM elle a en charge 4 niveaux. Laure Bombaud enseigne dans la classe des PS-MS-GS-CP, jusqu'au retour du congé maternité de Juliette Lhomonier-Celton, la directrice, en janvier.

L'effectif est de 39 élèves:

- 1 PS1
- 9 PS2
- 4 GS
- 4 MS
- 5 CP
- 7 CE1
- 3 CE2
- 2 CM1
- 4 CM2

Laurence Huon, Atsem, et Séverine Delatre, agent technique, sont toujours présentes pour la garderie, la cantine et en classe. Pour les tâches administratives, la directrice est secondée par Françoise Guedes.

Travaux :

Cet été, des travaux de peinture, de réfection des sols, d'électricité et de décoration ont permis à la classe des petites et grandes sections de retrouver une nouvelle jeunesse.

Merci aux parents d'élèves et aux bénévoles d'avoir donné de leur temps et leur énergie.

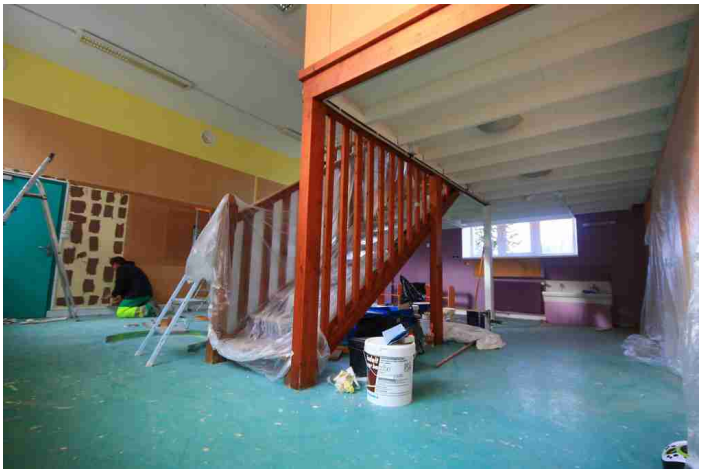

Appel aux bénévoles pour une aide aux devoirs des enfants des classes de CE-CM le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 17h30.

Pour nous contacter : **mairie-ploeven@gmail.com**

Tel : **02 98 81 51 84**

Le cochon Grillé de l'APE

Plus de 250 personnes étaient présentes pour déguster les deux cochons grillés, le samedi 26 Juillet. Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette superbe journée.

Les cochons en début de cuisson

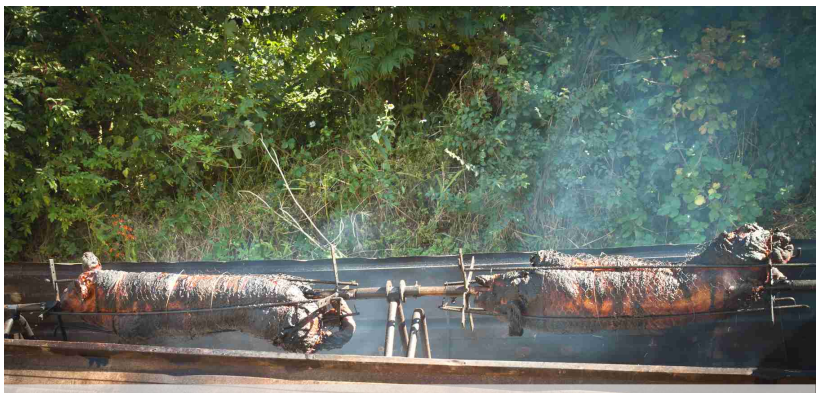

Les mêmes cochons après 8h de cuisson

L'animation musicale, assurée par Amandine, Patricia et Patricia.

Les enfants de l'école, heureux de la soirée

L' APE (association des parents d'élèves) organise plusieurs animations tout au long de l'année scolaire. Ces animations permettent de récolter des fonds qui servent à financer diverses activités et quelques sorties pour les enfants de l'école. Ainsi aucune participation financière n'est demandée aux familles. En revanche, l'APE souhaiterait une large participation de tous.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, les enfants ont pu participer aux activités suivantes : Piscine, cinéma, océanopolis, Glénan, Trés tôt théâtre. Les fonds ont également permis de financer l'achat de chocolat de Noël et de 5 ordinateurs d'occasion. Le tout pour un montant de 2018,87 €. Les trajets en car sont pris en charge par la mairie.

Encore merci à tous les bénévoles.

Les membres du bureau de l' APE

Jérôme et Arnaud au Bar

Un très beau ciel a accompagné cette soirée

Concours châteaux de sable

L'office du tourisme de l'aulne et du porzay a organisé, le samedi 26 juillet, un concours de château de sable sur la plage de Ty-Anquer. Six enfants ont répondu à l'invitation, une petite participation, peut-être dû au soleil et à la chaleur selon Corinne Floc'h, accompagnatrice. Mais tous les enfants sont repartis avec de jolis lots.

Concert à l'église

La petite église de Ploéven a accueilli l'ensemble Octoplus le jeudi 7 Août. A l'initiative de Jean Forey, ancien maire de la commune, le concert a réuni près de 180 personnes. Amateurs ou connaisseurs, tous ont pu apprécier un concert de musique baroque de grande qualité.

Le Barazin

Déjà plusieurs mois que le Barazin a ouvert ses portes , mais savez vous que …

- Le Barazin vous propose une soirée jeux le mercredi soir (jeux de société, cartes ...) afin de se retrouver pour un moment de convivialité autour d'un verre.

- Des soirées concert et/ou des soirées à thème seront programmées avant la fin de l'année.

- Si vous souhaitez vous réunir après une cérémonie pendant les horaires de fermeture, il est possible de vous accueillir en prévenant 48 h à l'avance

- Et très prochainement, en plus du tabac, vente de jeux à gratter et de timbres, une restauration sera possible.

Horaires d'ouverture :

Lundi: fermé
Mardi: 8h30-13h30 | 16h30-1h00
Mercredi: 8h30-13h30 | 16h30-1h00
Jeudi: 8h30-13h30 | 16h30-1h00
Vendredi: 8h30-13h30 | 16h30-1h00
Samedi: 9h00-14h00 | 17h00-1h00
Dimanche: 9h00-14h00 | 17h00-1h00

Four à pain et boulangerie de Ploéven

Le four à pain est un élément essentiel du centre des villages au même titre que l'enclos, la fontaine ou le calvaire. A Ploéven, le four à pain communal est au centre du village, coincé entre église et presbytère. Construit au moment de la Révolution, il est daté de 1790, c'est sans doute un four public, même s'il servait aussi pour la maison du recteur. Le fournil comprend dans un même bâtiment le four, le pétrin et la présentation à la vente. Mais le four est aussi un lieu de rencontre et de convivialité. Nous ne savons rien des fours ploévénois de l'Ancien régime. C'était alors aussi un lieu de taxation avec obligation d'y faire cuire le pain comme il était obligatoire de faire moudre la farine au moulin seigneurial. Le four banal (le *ban* est la taxe) est affermé, contrat et bail, au fournier, l'ancêtre du boulanger et il n'y a pas forcément de boutique. Le four est chauffé une ou deux fois la semaine pour l'ensemble de la population. Après la Révolution, les grandes fermes avaient leur propre four à pain. Si près de l'église paroissiale, le four central est peut être à associer aux pains de la bénédiction ou au pain pour les pauvres.

Ce four est en pierres, liées à la terre et la voûte réfractaire est recouverte d'un amas de pierres et de terre, le tout formant de l'extérieur un dôme enherbé comme souvent. L'avant du four, avec la cheminée est aménagé pour le travail de boulange et de cuisson. Il est intégré dans un bâtiment complet Avec marches, toitures, niches et banquettes ainsi que tout le petit matériel nécessaire du pétrin aux paniers d'osier.

La date de construction se trouve gravée en rehaut sur le linteau au dessus du four et non sur la porte d'entrée.

Une petite marche, juste à gauche de l'entrée permettait de monter sur la mule ou le cheval qui apportait les sacs de farine. Lorsque les pétrins deviendront mécaniques puis électriques, le pain sera cuit dans le four d'une boulangerie-boutique.

Le four de Ploéven est peu visible et fonctionne une fois l'an pour le pardon de la St-Méen. Il a servi, avec deux autres boulangeries à nourrir le bourg jusqu'après la dernière guerre mais peu d'anciens s'en souviennent. Les deux autres boulangeries étaient alors celle de Corentin Lotrou à l'emplacement du café le *Barazin* et bien-sûr celle de René puis Roger Roignant de l'autre côté de la place de la mairie.

Le témoignage de Roger Roignant indique qu'un four en pierre identique se trouvait là et a été remplacé en 1932. La date trônait en peinture près de la gueule du four. Ces fours en pierre fonctionnaient au bois avec des fagots faits exprès pour eux. C'étaient souvent les fourniers eux-mêmes qui faisaient les fagots avec le bois de leurs talus ou lors d'achats de cordes de bois. Les essences de bois sont variées, comme les dimensions des fagots. Le fournil Roignant passera au fioul en 1947. Ce nouveau four en brique comportera bientôt des citernes d'eau enfouies dans le sable du cul du four qui, lorsque l'eau courante sera installée en 1965, permettra d'avoir de l'eau chaude.

L'état de la voûte du four communal, encore authentique, demanderait quel-qu'entretien mais le pain qui y est cuit est très bon !!!

Le pain était avant 1930 souvent du pain noir, c'est-à-dire ici en Bretagne au sarrasin. Roger Roignant, boulanger dès 1949 pour suivre les traces de son père a préféré le pain blanc. Sa production était surtout des pains ronds (plus de 2kg) et quelques miches (pains en long) réservées au recteur, au maire ou à l'instituteur…on peut aussi y ajouter des brioches et autres petites gourmandises.

Le fournil conservait le même aménagement avec le four au fond, le pétrin, la chambre de fermentation et les comptoirs de vente juste devant.

Il est intéressant de noter que son père René utilisait 100kg journalier de farine et que 30 ans plus tard, seuls 35kg étaient nécessaires. La population de Ploéven avait changée, moins nombreuses dans les fermes et avec un fort exode, ce sont aussi les modifications de minoterie qui ont énormément modifié les recettes des pâtes à pain.

La boulangerie Roignant qui était accompagnée d'une épicerie de produits locaux s'arrêtera pour le fournil en 1997 et en 1999 pour la boutique.

En mai 2008, Ploéven retrouve avec joie une boulangerie. Le four tout neuf y est bien-sûr électrique, comme le pétrin et le réfrigérateur de la fermentation. 16 pains différents sont proposés, sans compter les pains spéciaux sur commande et le *Guiniz du* du dimanche. Notre boulanger, Serge Pocquet est un pâtissier et c'est par ses gâteaux comme le *Craquant* ou le *Capitole* autant que par ses pains qu'il se fait connaître La farine du pain vient d'une minoterie de Lamballe et dès 4h, Serge et son aide sont à travailler pour notre plaisir. Ce sont toujours 30kg de farine tous les jours pour le pain mais l'été, les semaines les plus fortes engagent 100kg ou plus par jour pour nourrir tout le monde, habitants et estivants. C'est la baguette et les croissants des week-ends qui sont alors au top des ventes.

Les sorties en costumes

Départ pour le Pardon de St Anne

Le groupe au festival du Menez-Hom à Plomodiern

Au Pardon de St Anne

Comme chaque année depuis bien longtemps, habitants et paroissiens participent activement aux festivals, fêtes et pardons qui égrènent la saison du printemps (St Nicodème) à l'automne (St Vendal). Ils expriment ainsi, dans leurs magnifiques costumes, leur attachement aux traditions et folklores.

Le pardon de St Méen, l'entrée à l'église

Pardon de St Méen, le départ pour la procession

Fête des bruyères, la préparation du char pour le défilé

Fête des bruyères, le char à banc de Ploéven dans les rue de Beuzec

Voirie

La commune de Ploéven a entrepris un plan quadriennal de voiries. Durant le mois de septembre les travaux de remise en état des routes ont été effectués dans les lieux-dit de **Kerhant**, **Barvedel**, **Kerrien**, **Kerforch**, **rue des oiseaux** et **Kergonnec.** Ces travaux sont confiés à la société SCREG pour un montant total de 20 000€.

Une nouvelle campagne de remise en état des routes sera engagée au mois de septembre 2015. Le technicien SCREG déterminera, par ordre de priorité, les routes qui seront goudronnées avec l'appui de la commission voirie de la commune.

Michel Roignant tiendra une permanence pour les affaires rurales et agricoles en mairie de 11h à 12h, le samedi :

- 11 octobre
- 15 novembre
- 20 décembre
- 23 janvier

Toute personne ou propriétaire souhaitant acquérir une portion de chemin d'exploitation appartenant à l'association foncière de Ploéven est invité à contacter le secrétariat de la mairie, le président Michel Roignant ou le secrétaire Joel Garo .

LES ANIMAUX ERRANTS ET POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Les maires sont habilités à intervenir pour mettre fin à la divagation des animaux au titre de leur pouvoir de police générale (art. L.2212-1 et L22-12-2 du code général des collectivités territoriales) et des pouvoirs de police spéciale que leur attribue le code rural et de la pêche maritime (art. L.211-19-1 et suivants) .

De manière générale, les maires doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la divagation des animaux domestiques et éviter que ceux-ci ne commettent des dégâts. Ils doivent également organiser les moyens de tenir captifs ces animaux dans des conditions satisfaisantes en attendant soit de les restituer à leurs propriétaires, soit de pouvoir en disposer conformément aux dispositions législatives et réglementaires. Dans ce domaine, il conviendra de distinguer selon qu'il s'agit d'une part, de chiens et de chats ou, d'autre part, d'autres animaux domestiques.

Enfin, sous certaines conditions, l'inaction des maires peut engager la responsabilité des communes.

I- La notion de divagation.

La caractéristique commune à toutes les catégories d'animaux en état de divagation est qu'ils se trouvent hors de la propriété de leur maître ou de leur responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Les dispositions du code rural permettent d'affiner les critères de la divagation selon que l'on a affaire aux chiens, aux chats ou aux autres animaux domestiques.

A- Les chiens (art. L.211-23 du C. rural et de la pêche maritime):

Est considéré comme errant le chien qui, se trouvant hors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau:

- n'est pas sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- se situe à plus de cent mètres de son maître ou de la personne qui en est responsable.

À noter que le chien livré à lui-même après une action de chasse n'est pas considéré comme errant dès lors que son propriétaire aura engagé toute action nécessaire à sa récupération.

B- Les chats (art. L.211-23 du C. rural et de la pêche maritime):

Le code rural établit une distinction entre le chat identifié et celui qui ne l'est pas.
Est considéré comme errant tout chat non identifié qui:

- est trouvé à plus de deux cents mètres des habitations;
- est saisi sur la voie publique ou la propriété d'autrui.

Est considéré comme errant tout chat identifié qui est trouvé à plus d'un kilomètre du domicile de son maître et qui n'est pas
sous la surveillance immédiate de celui-ci.

Récépissé de vol ou de perte d'un permis de conduire

Depuis la mise en service du nouveau permis de conduire sécurisé en date du 16 septembre 2013, les services de police et gendarmerie ont cessé d'enregistrer les déclarations de perte des permis de conduire qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C), à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper.

Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et les sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant deux mois en application de l'article R.233-1 du code de la route.
L'enregistrement des déclarations de vol demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

Le dépistage organisé du cancer du sein

Pour la neuvième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN
À partir de quel âge ?
Pour toutes les femmes ?
Quels examens ?
Le dépistage est recommandé à partir de 50 ans, ou avant en cas de risque particulier.
Renseignez-vous auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au 0810 810 821
prix d'un appel local

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

- une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,
- il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,
- le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
- les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, **sans avance de frais.**

msa santé famille retraite services

À partir du 16 septembre 2014
Rendez-vous Jongle à Ploéven
Ados - Adultes
le Mardi
En période scolaire
20h30 à 22h30
Salle Jean Forey
(Gratuit)
Apprendre de soi même, par les arts du cirque,
en s'amusant avec les autres...
info:0616768080

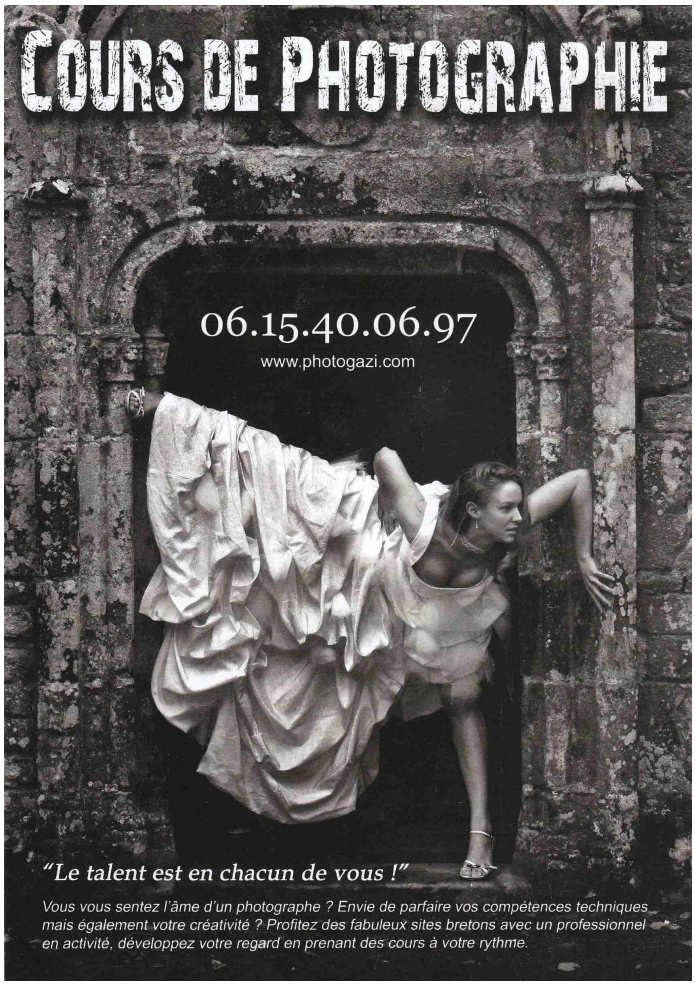
COURS DE PHOTOGRAPHIE
06.15.40.06.97
www.photogazi.com
"Le talent est en chacun de vous !"
Vous vous sentez l'âme d'un photographe ? Envie de parfaire vos compétences techniques mais également votre créativité ? Profitez des fabuleux sites bretons avec un professionnel en activité, développez votre regard en prenant des cours à votre rythme.

caf.fr
ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Finistère
caf·fr
www.caf.fr
le site qui facilite vos démarches

Banque Alimentaire du Finistère
Nous organisons notre collecte
de denrées alimentaires
Vous avez du temps libre
LES 28 ET 29 NOVEMBRE
Venez nous aider
Contact BA29 : 02.98.53.48.11
e-mail : BA290@banquealimentaire.org

INFO PRATIQUE

Contacts :
Mairie : 02 98 81 51 84 / mairie-ploeven@gmail.com
École : 02 98 81 53 87
Garderie : 02 98 81 65 96

Didier PLANTE : (Maire)	06 72 66 49 91
Marie-Louise LE NEST : (Première adjointe, affaires scolaires)	06 78 28 62 09
Christian RIVORY : (Adjoint, gestion du personnel)	06 30 29 85 38
Jean-Jacques HELIE : (Adjoint, affaires financières)	06 59 00 20 87
Michel ROIGNANT : (Adjoint, affaires agricoles)	06 10 23 38 09

ETAT CIVIL

Naissances :

Maïlann BOUSSARD le 10 Août 2014 - Kerherven
Clément LE CAM le 19 Août 2014 - Kergoulouarn
Télo PARIS GAROTIN le 28 Août 2014 – rue des primevères

Décès :

Yves QUEFFELEC Kermanach 7 mai 2014
Hubert DANIEL impasse des jacinthes 1 juin 2014
Yvonne PETIT 15 juin 2014
Jacqueline SALOU rue des primevères 7 juillet 2014

ESPACES ASSOCIATIONS

Gym Plaisir : les séances ont repris mais il n'est pas encore trop tard pour rejoindre l'association. Tous les mercredis à la salle polyvalente de Ploéven pour un cours de gym de 20 heures à 21 heures. Les cours sont assurés par Anthony, professeur diplômé, proposant des cours d'aérobic, step, renforcement musculaire, ...

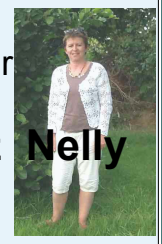

N'hésitez pas à faire une séance d'essai et contactez pour plus de renseignements au 06 58 81 79 52 en soirée.

*

Aikido : le dojo a rouvert ses portes à la salle polyvalente de Ploéven, n'hésitez pas à venir nous rencontrer tous les jeudi à partir de 19h30 .

Contactez Christian Malhomme pour plus de renseignement au 02 98 81 53 77 / 06 61 96 67 84

Baby-sitting :

Léa LE PAVIC , 17 ans, ayant déjà de l'expérience, vous propose ses services. Disponible les week-end et pendant les vacances scolaires.

Tél : 06 62 73 79 35

FETES, MANIFESTATIONS ET CEREMONIES A VENIR

31 Octobre	**Tournée des maisons par les enfants déguisés**	**RDV 17h place de la Mairie**	**APE**
14 Novembre	Initiation crêpes	**Presbytère**	**APE**
8 Novembre	**Soirée raclette**	**Salle Polyvalente**	**Jumelage**
23 Novembre	**Bourse aux jouets**	**Salle Polyvalente**	**APE**
31 Décembre	**Réveillon**	**Salle Polyvalente**	**Comité des fêtes**
31 Janvier	Vente de crêpes	**Presbytère**	**APE**

Les horaires des messes d'Octobre-Décembre 2014

HORAIRES DES MESSES	ENSEMBLE PAROISSIAL SAINTE ANNE DU PORZAY		OCTOBRE - NOVEMBRE DECEMBRE 2014
	Messe anticipée Samedi - 18 h 00	Messe dominicale Dimanche - 9 h 30	Messe dominicale Dimanche - 11 h 00
4-5 octobre	PLOEVEN	LOCRONAN	PLONEVEZ-PORZAY Pardon saintMiliau
11-12 octobre	PLOEVEN		SAINT NIC Pardon de St Nicaise
18-19 octobre Dimanche de la Mission	PLOEVEN	QUEMENEVEN	CAST Messe des familles
25-26 octobre	PLOEVEN		PLOMODIERN
Samedi 1er novembre	Messe à 11 h à PLONEVEZ PORZAY Les horaires de célébrations de l'après-midi vous seront donnés plus tard		
2 novembre		LOCRONAN	CAST
8-9 novembre	PLOEVEN		SAINT NIC
15-16 novembre	PLOEVEN	QUEMENEVEN	PLONEVEZ PORZAY
22-23 novembre Christ, Roi de l'Univers	PLOEVEN		PLOMODIERN
29-30 novembre 1er dim. de l'Avent	PLOEVEN	LOCRONAN	Entrée en Avent CAST
6-7 décembre 2ème dim. de l'Avent	PLOEVEN		SAINT NIC
13-14 décembre 3ème dim. de l'Avent	PLOEVEN	PLONEVEZ PORZAY	PLOMODIERN
20-21 décembre 4ème dim. de l'Avent	PLOEVEN		QUEMENEVEN